

## REGLES LOCALES SPECIFIQUES

*Ces règles locales complètent les règles locales fédérales et annulent les règles locales spécifiques du parcours.*

### Hors limites (HL) (R18.2)

- Toutes les clôtures sont éléments de limites.
- Au trou 14 : Le HL est délimité par le fossé à droite, la limite correspond à la rupture de pente côté fairway et se prolonge en suivant la clôture.
- Derrière le green du 9, HL tracé au sol contournant le bâtiment derrière le départ du 1 et rejoignant la berlinoise au départ du 10.

### Conditions anormales du parcours (R.16.1)

- Obstructions inamovibles :
  - Tous les chemins gravillonnés et/ou empierrés et leurs abords dégradés ainsi que les chemins munis d'un revêtement en plastique.
  - Terrains en réparation (TER) :
    - Délimités par des points ou tirets blancs
    - Trou d'animal : le dégagement est possible même si seul le stance est concerné
    - Au trou 13, pour le TER à droite du green appliqué la R16 ou utiliser la DZ à droite du fairway.

En **stroke play seulement**, en cas de doute sur l'application d'une règle, une deuxième balle peut être mise en jeu selon la R 20-1.

En cas de problème quelconque, vous pouvez contacter **le Chef Arbitre Mr Jean Claude HAMONO au 06 89 88 39 26 ou le Bureau du Tournoi au 06 44 16 78 13.**

### Temps de jeu 4H45

### Plan d'évacuation

En cas d'arrêt de jeu immédiat pour situation dangereuse (signal sonore prolongé) :

- Trous n°1, 9,10,11,12, green du 17, 18 : **retour au club house**
- Trous 6, 7, 8, départ du 9, greens du 3 et du 5, départ du 4 : **rejoindre le practice**
- Départs du 3, 5 et 17, trous n°14, 15, 16, greens du 2, 4 et 13 : **se mettre sous l'abri du départ du 16 (retour en voiture)**